

JUGE SUPERVISEUR TERRITORIAL

« *Evaluer pour mieux former* »

Le Juge Superviseur Territorial participe à la formation continue des Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres pour laquelle il a été missionné.

Il a la capacité d'observer la prestation des Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres Territoriaux et de communiquer par écrit et oralement.

Il sera validé pour évaluer les performances des Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres Territoriaux et/ou dégager des orientations de travail.

Dans ce cadre, il inscrit son action dans une équipe de formation dépendant de la structure territoriale.

Son objectif est donc de participer à la valorisation de l'arbitrage grâce aux conseils qu'il est capable de proposer aux Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres.

Ses activités principales :

- Dans la structure dont il dépend, il motive, conseille les Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres Territoriaux dans le cadre de leur projet de formation.
- Grâce à ses observations, et toujours dans le cadre des continuums de formation Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres Territoriaux dont il a la charge, il est capable d'évaluer un niveau de performance (oralement et par écrit) et de formuler des propositions d'axes de progrès.
- Il participe, avec son équipe, aux actions de formation Juges Arbitres Jeunes et Juges Arbitres Territoriaux dont il a la charge.
- Il développe ses connaissances et sa réflexion dans le champ de la formation de l'arbitre.

DESCRIPTIF DES ACTIONS	COMPETENCES ATTENDUES	CONNAISSANCES ASSOCIEES
<p>Dans la structure dont il dépend, il motive, conseille les juges arbitres (et JAJ) dans le cadre de leur projet de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ il accompagne les juges arbitres (et JAJ) en leur fixant des objectifs de performance correspondant à leur niveau de pratique. ✚ Il sensibilise et propose des actions de formation autour de l'arbitrage dans son territoire. ✚ Il sensibilise à l'intérêt de l'arbitrage (formation joueur, citoyenne). 	<p>EC de situer son action dans le projet de formation de l'arbitre.</p> <p>EC de situer son action et de la partager dans le cadre de la structure dont il dépend.</p> <p>EC d'adapter les contenus de formation en utilisant les outils de formation à sa disposition et en mobilisant les connaissances.</p>	<p>Contribuer à la vie de la structure dont il dépend</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ par les valeurs mises en œuvre ✚ en partageant son expertise avec les autres membres de la structure <p>Utiliser les documents fédéraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ les référentiels de son niveau d'expertise, approches du handball, livret d'arbitrage.
<p>Grâce à ses observations, et toujours dans le cadre des continuums de formation des juges arbitres (et JAJ) dont il a la charge, il est capable d'évaluer un niveau de performance (oralement et par écrit) et de formuler des propositions d'axes de progrès.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ il accompagne les juges arbitres (et JAJ) en compétition en les encourageant et en les valorisant. ✚ Il sait mettre en œuvre une action d'observation (repérer des indicateurs, les trier, les mettre en lien pour leur donner du sens) ✚ il sait utiliser les outils fédéraux mis à sa disposition (fiches et référentiels) 	<p>EC de comprendre les caractéristiques du jeu qui se déroule</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Afin de situer son éventuelle intervention avec les juges arbitres (et JAJ) ✚ Afin de positionner le niveau d'évaluation de la performance du juge arbitre ✚ Afin d'adapter les conseils aux caractéristiques techniques du jeu) ✚ Afin d'adapter les conseils aux caractéristiques de la rencontre et à ses enjeux (contexte, environnement, comportement, émotions). 	<p>Connaissance des principes de jeu du handball</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Au niveau de la formation du joueur ✚ Au niveau des principes offensifs et défensifs <p>Connaissances des principes réglementaires du jeu (sens des règles)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ S'approprier le livret d'arbitrage

<ul style="list-style-type: none"> ✚ Il sait mettre en œuvre une évaluation formative en compétition et de dégager des axes de travail ✚ Il développe ses compétences dans les nouveaux outils (vidéo en particulier) ✚ Il développe ses compétences dans la communication avec les juges arbitres et juges arbitres jeunes (oralement, par écrit) 	<p>EC de situer le niveau de performance du binôme par rapport au niveau de jeu qui se déroule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Afin de dresser un profil de compétences du binôme (arbitrales, personnelles) ✚ Afin de préciser les indicateurs de performance permettant de remédier aux lacunes observées ✚ Afin de dégager les axes de progrès ✚ Afin de situer le binôme dans son cursus de formation. <p>EC de construire une évaluation avec le binôme</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Qui soit partagée et comprise (ayant du sens) ✚ Qui soit motivante ✚ Qui trouve sa place dans le parcours du juge arbitre ou juge arbitre jeune. 	<p>Connaissance des enjeux de l'évaluation au service de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ En s'appuyant sur les référentiels des niveaux observés ✚ En mettant l'erreur au service des progrès ✚ En se dirigeant sur la capacité à l'auto-évaluation
<p>Il développe ses connaissances et sa réflexion dans le champ de la formation du juge arbitre (et juge arbitre jeunes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Il est un spectateur averti des prestations des juges arbitres et de l'évolution du jeu. ✚ Il participe aux actions de formation (recyclage, stages de formation) 	<p>EC de développer son niveau de formation par son engagement (identifier les besoins, trouver des nouvelles ressources)</p> <p>EC de s'impliquer dans son réseau territorial</p>	<p>Utiliser les ressources de formation existantes et savoir les adapter au public pour les rendre accessibles et motivantes.</p> <p>Développer les réseaux de formation afin d'être plus efficient dans les offres de formation.</p>

<p>Pré requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Etre licencié à la FFHB ● Etre âgé de 18 ans ● Répondre à un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'une qualification fédérale « technique » (accompagnateur d'équipes ou animateur handball) - Etre titulaire d'une qualification fédérale « arbitrage » accompagnateur JAJ/JA ou animateur école arbitrage - Avoir joué au minimum 5ans au niveau National ou Pré-nationale - Avoir arbitré au minimum 5ans au niveau National ou Pré-nationale
<p>Positionnement</p>	<p>Au début de la formation le stagiaire participe à un positionnement, sur les compétences attendues. Cette séquence est conduite par le coordonnateur et/ou le formateur de la formation. Elle vise à personnaliser la formation du stagiaire.</p>
<p>Durée et modalités de la formation</p>	<p>En centre de formation (présence) = 12h (au minimum deux sessions)</p> <p>En alternance (entre les modules) =</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18h = Au minimum 3 suivis accompagnés (dirigés par des juges arbitres jeunes - juges arbitres de niveau T1-T2 en situation de compétition) <p>Total = 30 heures</p> <p>Possibilité d'effectuer la formation sur deux ans au maximum.</p>
<p>Modalités de certification</p>	<p>La certification Juge Superviseur Territorial :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le candidat atteste de sa présence à l'ensemble du plan de formation déterminé par le positionnement initial ● le candidat fourni un dossier avec les 3 fiches écrites des suivis accompagnés et un compte rendu des échanges d'après match (démarche, axes de travail, parcours...) ● le candidat participe à une évaluation pédagogique ● le candidat participe à une évaluation sur la connaissance du jeu et des règles (le sens)
<p>Responsable de la formation</p>	<p>Sous la responsabilité des territoires par habilitation de l'I.F.F.E</p>
<p>Tarif</p>	<p>Défini par l'institut de formation territorial</p>

Certification	Obtention de la qualification Juge Superviseur Territorial délivrée par le territoire (durée de validité 5 ans)
Procédure de renouvellement annuelle	Pour être missionné, chaque année, participer à une réunion bilan organisé par la CTA sur l'année N-1
Procédure du recyclage	Participer à une circonstance de formation sur le territoire (domaine arbitrage - technique) Volume horaire : 6h
Renseignements	I.F.F.E / CNJA - 16 Avenue Raspail 94 257 Gentilly - Alain DESSERTENNE - iffe@ffhandball.net
Tableaux des ressources (bibliographie)	<ul style="list-style-type: none"> - Architecture de la formation - Référentiel Juges Arbitres Jeunes (confirmé T1- intermédiaire T2) - Arbitrage référentiel formation JAJ - Arbitrage référentiel Arbitre Juge Régional